

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Egg-Telsa SA et des sociétés affiliées**, à Genève, CH-660-0295960-9 (FOSC du 27.08.2004, p. 7). Les pouvoirs de Möschingner Werner et Rigotti Gilbert, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Grandjean Alain, nommé président, signe désormais collectivement à deux sans autre restriction. Frossard Raymond, d'Ardon, à Chêne-Bougeries, Gelin Stéphane, de France, à Sillingy, F, et Möschingner Olivier, de Genève, à Corsier, membres du conseil, signent collectivement à deux avec le président.

Journal no 922 du 19.01.2006  
(03211176 / CH-660.0.295.960-9)